

1 Identification de la substance/du du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

DEGRAISSANT UNIVERSEL PEINTRES MULTI PRO

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Nettoyant industriel universel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

INNOVIS BVBA

Kanaaldijk 255

2900 Schoten

Tél: 003236471678 — Fax: 003236446834

E-mail: info@innovis.be — Site web: http://www.innovis.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Belgique : +32 70 245 245

France : Centre antipoison de Nancy:03.83.85.85.18

2 Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

C – Corrosif

2.2 Contient: Hydroxyde de potassium

2.3 Éléments d'étiquetage:

Symboles:



C - Corrosif

Phrases de risque:

R 35 Provoque de graves brûlures.

Phrases de sécurité:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

2.4 Autres dangers:

La solution dans l'eau est une base forte, qui réagit violemment avec les acides et qui est corrosive.

3 Composition/informations sur les composants:

2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylène-glycol; butylglycol	10 < C <= 15	<p>CAS N°: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36 CLP Classification: SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 Point d'exclamation - Attention - H302- H312 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B Phrases R: Xn; R 20/21/22 • Xi; R 36/38</p>
2-aminoéthanol; éthanolamine	1 < C <= 5	<p>CAS N°: 141-43-5 EINECS: 205-483-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486455-28 CLP Classification: SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - H312 - SGH05 - Corr. cut. 1B- Corrosion - Danger - H314 Phrases R: Xn; R 20/21/22 • C; R 34</p>
Xylène sulfonate de sodium	1 < C <= 5	<p>CAS N°: 1300-72-7 EINECS: 215-090-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119513350-56 CLP Classification: SGH07 - Irr. oc. 2A - Point d'exclamation - Attention - - Attention - H319 - Irr. oc. 2B Phrases R: Xi R36</p>
Alcool gras éthoxylé	1 < C <= 5	<p>CAS N°: 68439-46-3 EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification: SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - SGH05 - Lés. oc. 1 - Corrosion - Danger - H318 Phrases R: Xn - 22-41</p>
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylique du propylène-glycol	5 < C <= 10	<p>CAS N°: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457435-35 CLP Classification: SGH02 - Liq. infl. 3 - Flamme - Attention - H226 Phrases R: R 10-67</p>
Hydroxyde de potassium	5 < C <= 10	<p>CAS N°: 1310-58-3 EINECS: 215-181-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487136-33 CLP Classification: SGH05 - Corr. mét. 1 - Corrosion - Attention - H290 SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - SGH05 - Corr. cut. 1A - Corrosion - Danger - H314 Phrases R: C R 22-35</p>

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.

Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux: irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.

Ingestion: graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation

Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Avis aux médecins

5 Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

Le produit lui-même ne brûle pas.

Utiliser les moyens d'extinction spécifique du produit cause de l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

5.4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Aucun.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre.

Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7 Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

7.1.1. Mesure(s) d'ordre technique:

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

Conserver le produit dans son emballage d'origine.

7.1.2. Conseil(s) d'utilisation(s):

Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

7.2.1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

7.2.2. Condition(s) de stockage:

Conserver à l'abri du gel.

7.2.3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Conserver à l'écart des: acides

7.2.4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

Les emballages plastiques sont recommandés.

7.2.5. Matériaux d'emballage non adaptés:

Eviter les emballages métalliques non protégés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Utilisation professionnelle

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

- 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylène-glycol; butylglycol : VME ppm = 20 - VME mg/m³ = 98 - VLE ppm = 50 - VLE mg/m³ = 246
- 2-aminoéthanol; éthanolamine : VME ppm = 3 - VME mg/m³ = 7,5 - VLE ppm = 6 - VLE mg/m³ = 15
- 1-méthoxy-2-propanol; éther monométhyle du propylène-glycol : VME ppm = 100 - VME mg/m³ = 375 - VLE ppm = 150 - VLE mg/m³ = 568

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés: gants en Néoprène

Protection de la peau:

Combinaison de protection complète contre les produits chimiques

Protection des yeux:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Autres protections:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9 Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide
9. 1. 2. Couleur: bleu
9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. PH: Pur à 20°C: 13,5
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair: Non déterminé.
9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non applicable.
9. 1. 8. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 1,080 +/- 0,02 à 20°C
9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.

9.2 Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: complètement soluble
9. 2. 2. Liposolubilité: Non concerné
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Non Concerné

10 Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10.4 Conditions à éviter:

PAS de contact avec les surfaces chaudes.

10.5 Matières incompatibles:

Réagit violemment au contact de: les acides

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne pas respirer les fumées.

11 Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Pas d'information disponible au sujet de la préparation.

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation:
Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.
11. 2. 2. Contact avec la peau:
Provoque de graves brûlures.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:
Irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité
11. 2. 4. Ingestion:
Graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation

12 Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Non déterminé.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Non déterminé.

12.6 Autres effets néfastes:

Données non disponible

13 Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13. 2. Emballages contaminés:

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):

Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets)

Arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14 Informations relatives au transport:

14.1 Information(s) générale(s):

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

14.2 Numéro ONU:

3266

14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.(contient de l'hydroxyde de potassium)

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

- 14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 8
- 14. 3. 2. Groupe d'emballage: II
- 14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID: 8
- 14. 3. 4. Code danger: 80
- 14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales: C5 274
- 14. 3. 6. Instructions d'emballage: P001 IBC02

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

- 14. 4. 1. Classe: 8
- 14. 4. 2. Groupe d'emballage: II
- 14. 4. 3. Polluant marin: Non
- 14. 4. 4. N° FS: F-A, S-B
- 14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG: 8
- 14. 4. 6. Instructions d'emballage: P001

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

- 14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 8
- 14. 5. 2. Groupe d'emballage: II
- 14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA: 8
- 14. 5. 4. Avis ou remarques importantes: Aéronef passager et cargo

14.6 Dangers pour l'environnement:

Non concerné.

14.7 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Se référer aux rubriques 7 et 8.

15 Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:

Agents de surface non ioniques : moins de 5%

Agents de surface anioniques : moins de 5%

EDTA et sels: moins de 5%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

CAS: Chemical Abstracts Service

EINECS: European Inventory of Existing Commercial chemical Substances

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

PTB: persistantes, toxiques et bioaccumulables

zPzB: substances très persistantes et très bioaccumulables

CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

DPD: Dangerous Preparations Directive

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R34 Provoque des brûlures.

R36 Irritant pour les yeux.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R10 Inflammable.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

R35 Provoque de graves brûlures.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Aucun

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.